

CFRB

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

17. Mars 2023 / 19:00 / KREUZ NIDAU

PARTICIPANTS

Présents : André Chiari, Carsten Kuchler, Claude Girardin, Ernest Kocher, Hanspeter Patt, Heinz Gertsch, Ingrid Kocher, Jessica Aellig, Job Brennla Vazquez, Ly Chi Khoa, Martin Bart, Melanie Rolli, Olga Manfredi, Philipp Thüler, Rita von Allmen, Samia-Lou Rytz, Sven Brunner, Tobias Soder, Verena Chiari

Excusés : Karin Meury, Maude Augsburg, Murad Mirza, Zina Mödinger, Raphaël Gremion, Aldo Furrer, Verena Kümin

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Approbation du procès-verbal 2022
2. Rapport annuel du président
3. Activités 2022
4. Comptes annuels et révision 2022
(y compris l'approbation et la décharge des organes compétents)
+ budget 2023
5. Élection des réviseurs pour les comptes annuels 2023/2024
6. Approbation des nouveaux statuts
7. Activités 2023
8. État des membres
9. Élection du comité directeur
10. Divers

DOCUMENTS

La réunion et le présent procès-verbal se basent sur les documents suivants.

Documents:

- [Procès-verbal de l'AG 2022 CFRB](#)
- [Présentation AG 2023 CFRB](#)
- [Comptes annuels & révision 2022](#)
- [Nouveaux statuts CFRB](#)

PROTOCOLE

Tobias Soder souhaite la bienvenue aux personnes présentes au nom du comité directeur. Il est procédé à vérifier que les documents imprimés sont bien présents sur toutes les tables dans les langues correspondantes. Si nécessaire, les documents sont encore distribués.

Point 1 - Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Les participants sont priés de s'annoncer s'ils ont encore des questions ou des remarques sur le procès-verbal de la dernière AG. Ce n'est pas le cas. Le site procès-verbal de l'AG 2022 est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

Point 2 de l'ordre du jour - Rapport annuel du président et

Point 3 de l'ordre du jour - activités 2022

Tobias Soder donne la parole à André Chiari qui, en tant que président, se charge du rapport annuel 2022. Il s'ensuit une transition sans heurts aux activités 2022 sont présentées avec des compléments ponctuels de Tobias Soder. Les événements mentionnés dans les diapositives 3 à 7 de la présentation sont rapportés.

Les personnes présentes prennent connaissance du rapport sans questions.

Point 4 - Comptes annuels et révision 2022 + budget 2023

La parole est donnée à Hanspeter Patt, caissier. Hanspeter explique les différents postes des comptes annuels et mentionne que le club est actuellement en bonne position financière. Il souligne également que les activités sportives ont logiquement été plus coûteuses que les années COVID précédentes, car des activités ont été reprises et le CFRB. Les curleurs de Genève ont rejoint le CFRB, mais il y a aussi eu plus de recettes provenant par exemple du marché de Noël et des indemnités plus élevées de l'ASP.

Ainsi, dans l'ensemble, seule une petite perte pour l'année 2022. Il mentionne que les comptes annuels ont été approuvés et été vérifiés par les réviseurs et explique le budget.

Tobias et Hanspeter font remarquer que le budget 2023 est difficile à établir est difficile à faire, car en 2023 nous recevrons les premières contributions du nouveau contrat de sous-prestation avec l'ASP, qui sont très difficiles à budgétiser, car nous manquons de données empiriques.

Ingrid Kocher fait remarquer que des dépenses pour le tournoi de jass sont inscrites au budget 2023, (compte 6702), qui ne se réaliseront pas, car le tournoi de jass 2023 sera organisé par le Club en fauteuil roulant de Neuchâtel. Ceci sera corrigé en conséquence.

Les comptes annuels 2022 sont acceptés à l'unanimité et les organes correspondants sont déchargés.

Le budget 2023 est également approuvé à l'unanimité.

Point 5 - Élection des réviseurs pour les comptes annuels 2023/2024

Tobias Soder présente aux membres les nominés pour les comptes annuels 2023 et 2024. Jessica Aellig et Carsten Küchler sont élus par l'assemblée.

Point 6 - Approbation des nouveaux statuts

Tobias Soder passe en revue les différentes sections des nouveaux statuts qui ont été modifiés et expliquent le contexte des adaptations. Olga Manfredi de l'ASP complète ponctuellement. A l'art. 6 "Démission et exclusion", il est précisé que "l'association ne peut pas être exclue". Olga Manfredi précise qu'il faut lire "aux services de l'ASP" ou "aux services de l'ASP". Dans la version imprimée distribuée des nouveaux statuts, cela n'est pas encore correct. Cela sera corrigé en conséquence et adapté. Les personnes présentes acceptent à l'unanimité les nouveaux statuts du CFRB, en tenant compte de la remarque d'Olga Manfredi concernant l'article 6.

Point 7 - Activités 2023

A l'aide du transparent 16 de la présentation, Tobias Soder présente les activités 2023. En ce qui concerne l'excursion Swisstrac (2 septembre avec date de remplacement le 9 septembre), André Chiari ajoute qu'il est bien entendu possible de participer à l'excursion avec n'importe quel autre engin de traction électrique ou avec des vélos électriques.

Job Brennla demande s'il n'y aura pas de Biel-Bienne Indoors (tennis en fauteuil roulant) en 2023. André explique que cela n'a pas été possible du point de vue du timing, car les Biel-Bienne Indoors ont dû être organisés en retard en 2022. Les Biel-Bienne Indoors seront toutefois à nouveau organisés en 2024. La date n'a cependant pas encore été fixée.

Point 8 - État des membres

Tobias Soder informe sur l'état actuel des membres.

Point 9 - Élection du comité directeur

Tobias Soder met en élection le comité directeur du CFRB conformément à la diapositive 19 de la présentation. Samia-Lou Rytz se présente aux personnes présentes comme nouveau membre du comité directeur et comme nouvelle responsable Sport. Les personnes présentes approuvent à l'unanimité l'élection du comité directeur proposé.

Point 10 - Divers

Aucun autre sujet n'est soulevé par les personnes présentes.

Hommage à André Chiari

La partie officielle de l'AG est clôturée par Tobias Soder. Vient ensuite l'hommage à André Chiari pour son engagement de plusieurs décennies au sein du CFRB.

Tobias Soder a fait des recherches dans les archives des journaux suisses pour honorer André et montre un extrait des articles de presse les plus intéressants sur André. Il le remercie pour son engagement en faveur du CFRB et du sport en fauteuil roulant en Suisse en général, mais aussi et surtout pour le tennis en fauteuil roulant. Il rend également hommage au dynamisme d'André, un sportif extrêmement actif dans les disciplines les plus diverses. Il lui remet un cadeau au nom du comité directeur.

Olga Manfredi prend ensuite la parole. Elle mentionne que pour elle, André a toujours été une partie constante de l'ASP et des réunions avec les clubs en fauteuil roulant de Suisse. Elle le remercie pour son engagement infatigable et sa persévérance, dont certains pourraient s'inspirer, et lui remet un cadeau de l'ASP.

Tobias Soder remercie les personnes présentes pour leur participation et ouvre le buffet.